

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N°895 DU 12 OCTOBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 162^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 21 pages

Distribué à 15.100 personnes

ÉDITION DU WEEK-END

LA CITATION DE LA SEMAINE

«La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. »

Albert Einstein

COMMÉMORONS

ENSEMBLE

LA JOURNÉE MONDIALE

POUR LA RÉPARATION

DES CRIMES COLONIAUX

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 7

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 15

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 20

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX .

À LA UNE

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES RÉPARATIONS LIÉES À L'ESCLAVAGE ET À LA COLONISATION

Le 12 octobre 1492 Cristobal Colon (Christophe Colomb) débarque dans la Caraïbe, ouvrant une ère de dévastation pour des peuples entiers : l'ère de la colonisation et de la traite négrière transatlantique.

En 2001, les Nations Unies reconnaissent que (CMCR, Déclaration 13) : « l'esclavage et la traite des esclaves, en particulier la traite transatlantique, ont été des tragédies effroyables dans l'histoire de l'humanité, en raison non seulement de leur barbarie odieuse, mais encore de leur ampleur, de leur caractère organisé et tout spécialement de la négation de l'essence des victimes », « l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité (...) en particulier la traite transatlantique, et sont l'une des principales sources et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée », et affirment que (CMCR, Déclaration 3) « à l'aube du troisième millénaire la communauté internationale doit assigner un rang de priorité élevé à la lutte mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, ainsi que contre toutes les formes et manifestations odieuses et changeantes qu'ils revêtent ».

Suite à la première conférence sur les réparations post coloniales et post esclavagistes qui s'était tenue du 15 au 17 septembre 2013 sous l'égide de la CARICOM, les états

des Caraïbes ont décidé de lancer une campagne de lobbying forte à l'égard de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre. La Conférence, qui réunissait des représentants d'Antigua et Barbuda, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Guyana, Jamaica, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines, Suriname and Trinidad and Tobago ainsi que des délégations de la Guadeloupe, de la Martinique, des Iles vierges américaines, du Royaume-Uni, du Canada, des Etats-Unis et des Pays Bas, avait dans un premier temps abouti à la constitution d'une Commission des Réparations . Il s'agit pour les pays de la Communauté des Caraïbes d'obtenir réparation de la traite négrière, l'esclavage et la colonisation en cela qu'ils ont "sévèrement altéré les possibilités de développement" et le travail de la Commission sera principalement d'évaluer le montant des préjudices subis et de mobiliser le plus large public autour de la cause.

La CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE s'associe à ce mouvement mondial et appelle les guadeloupéens à rejoindre ce mouvement et les organisations qui militent en Guadeloupe depuis de nombreuses années pour qu'enfin justice soit faite . Plus que jamais nous exigeons réparation.

LA RÉDACTION



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

CE QUI ATTEND LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES DE LA GUADELOUPE

Les principales mesures inscrites dans le projet de loi de finances pour 2014 concernant les collectivités territoriales qui traduisent les engagements pris par le Gouvernement français dans le cadre du Pacte de confiance et de responsabilité entre l'état et les collectivités territoriales sont les suivantes . Les collectivités locales participeront ainsi à l'effort de redressement des comptes publics, à travers la réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF) . Le Gouvernement a repris à son compte la proposition du Comité des finances locales d'un partage de l'effort de réduction au prorata des recettes des différentes catégories de collectivités. En parallèle, le Gouvernement propose plusieurs dispositifs pour résoudre de manière pérenne les problèmes financiers rencontrés par les collectivités. Les départements bénéficieront ainsi d'une compensation péréquée, qui garantira à compter de 2014 le financement du RSA, de la PCH et de l'APA. L'état leur transférera à ce titre la totalité des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties et leur donnera une marge de manœuvre concernant le tarif des droits de mutation à titre onéreux. Ce projet de loi de finances tire ainsi pour la première fois les conséquences du constat dressé notamment par la Cour des comptes, d'une inadéquation entre les ressources et les responsabilités qui sont celles des départements en matière de politiques sociales dans un contexte de crise. Le projet de loi de finances pour 2014 prévoit également de renforcer l'autonomie fiscale des régions en remplaçant les dotations budgétaires figées par des ressources fiscales dynamiques. Par ailleurs, il améliore le barème de la cotisation foncière des entreprises (CFE) minimum, prend mieux en

compte les territoires industriels dans la répartition de la cotisation sur la valeur ajoutée économique (CVAE) et renforce la péréquation pour plus de justice dans le système fiscal local. Enfin, il apporte une réponse efficace au problème des emprunts toxiques contractés par les collectivités.

NOUVELLE CALÉDONIE : DERNIÈRE TROUVAILLE DE LA FRANCE, ÉVITER LE RÉFÉRENDUM

L'idée d'éviter un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie et de faire émerger « un nouveau consensus » pour l'avenir institutionnel de l'île fait son chemin, ont estimé mercredi les trois députés de la commission des lois chargés d'une mission parlementaire sur « la situation de cette collectivité dans la perspective de l'échéance électorale de 2014 » où des élections territoriales renouvelleront le Congrès. Ce dernier devra ensuite fixer la date du référendum d'autodétermination qui doit se tenir au plus tard d'ici 2018 selon l'accord de Nouméa du 5 mai 1998. Cette mission d'information parlementaire, conduite début septembre par le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Jean-Jacques Urvoas, accompagné des députés René Dosière et Dominique Bussereau, devait rendre son rapport en vue de la réunion du Comité des signataires de l'accord de Nouméa ouverte ce matin par le Premier ministre. « Le consensus est une expression labellisée aujourd'hui », a affirmé à la presse Jean-Jacques Urvoas. Alors que s'approche l'échéance, propice à raviver les tensions entre la droite non indépendantiste et les indépendantistes kanaks, une réflexion est engagée en vue d'élaborer un statut conciliant les deux camps et qui n'ait pas le caractère de couperet d'un « oui ou non à l'indépendance », a-t-il expliqué. « Je n'ai rencontré aucune force politique qui ne puisse être partie prenante d'un accord, même les plus radicales », a-t-il poursuivi. Les trois députés saluent dans leur rapport « ce qui marche bien » en Nouvelle-Calédonie: « l'audace institutionnelle » déployée pour « construire un destin commun », le travail de « réconciliation » qui a débouché sur une « société réconciliée » et les efforts de rééquilibrage économique et social en faveur des Kanaks, « progressif et encourageant », alertant toutefois sur « les fragilités d'un processus qui arrive à son terme ». Autre motif d'inquiétude, les transferts de compétences qui ne se sont « pas nécessairement » accompagnés

d'un « exercice de ces compétences ». L'exemple le plus frappant est le droit des assurances, transféré de longue date, et littéralement « vitrifié » au point que les Néo-Calédoniens s'assurent souvent en Australie. Dans ce contexte, le transfert prévu au 1er janvier 2014 de la sécurité civile devrait être reporté, selon les députés qui mettent en avant le « grand désarroi des maires » et le flou entourant le futur « périmètre » de cette sécurité civile. Or, elle revêtira une « importance particulière » dans un territoire confronté à « des risques naturels et surtout industriels et chimiques majeurs ». Maire info avait interviewé en mai dernier la présidente de l'association des maires de Nouvelle Calédonie, à l'occasion du déplacement dans cette collectivité du président de l'Association des maires de France. Ghislaine Arlie évoquait notamment les problèmes financiers des communes découlant d'une absence totale de fiscalité propre . **SANS COMMENTAIRES .**

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

G 20 : TENSIONS ENTRE LES PAYS ÉMERGENTS ET LES USA

Pendant que les USA dansent au bord de l'abîme, le monde entier se ronge les sangs. Le communiqué du G20 Finances, rendu public vendredi 11 octobre à Washington, alors que la Maison blanche et les républicains n'avaient toujours pas trouvé d'issue à la crise budgétaire, en porte témoignage : "Il est urgent, dit-il, que les Etats-Unis s'attellent à la résolution de leurs problèmes budgétaires". Les sherpas des différents pays du G20, qui passent la nuit à rédiger les communiqués et pinaillent parfois des heures pour déplacer une virgule, n'ont pas pour habitude d'épingler un pays membre, surtout lorsqu'il s'agit de la première puissance

économique du monde. S'ils l'ont fait vendredi, c'est probablement à la fois pour marquer leur inquiétude et pour donner un coup de pouce à l'administration Obama. En faisant comprendre aux républicains américains que l'impasse budgétaire, si elle se prolonge, ne manquera pas d'avoir des effets non seulement sur l'économie américaine mais sur celle de l'ensemble du monde. Le message avait été également martelé lors de la séance formelle d'ouverture des assemblées générales du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, avait exhorté les Etats-Unis à faire preuve de responsabilité, tandis que le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, avait rappelé combien la seule menace d'un précédent "shutdown" en 2011 avait fragilisé les économies des pays émergents. Jeudi soir, lors du traditionnel dîner des ministres des finances et des banquiers centraux du G20, les conversations ont souvent été plus directes. Certains pays émergents, qui n'ont pas été les derniers à souffrir de l'annonce en mai d'un possible durcissement de la politique monétaire américaine, sont tombés à bras raccourcis sur les Etats-Unis, en faisant remarquer qu'il y avait urgence à mettre fin au "shutdown" et à trouver un accord sur le relèvement du plafonds de la dette américaine, que l'absence de plan crédible de consolidation budgétaire au Japon et aux Etats-Unis était un problème. Se sentant pris à partie, le président de la Fed, Ben Bernanke, est intervenu pour dire que les politiques monétaires non conventionnelles avaient des effets positifs non seulement sur l'économie américaine, mais aussi sur l'économie mondiale, et que les pays émergents devaient balayer devant leurs portes. Les sorties de capitaux dont certains ont souffert ont révélé des fragilités structurelles qu'il faut traiter, a-t-il fait valoir. On était alors assez loin de la langue de bois. Interrogé vendredi après-midi au sujet des blocages américains, le ministre russe des finances Anton Siluanov a fait observer que le gouvernement fédéral faisait "tout ce qu'il peut" pour résoudre la crise. Il s'est également refusé à porter un jugement sur la crédibilité des Etats-Unis. "Les Etats-Unis restent en effet la première économie mondiale et tout ce qui les concerne a un effet sur l'ensemble du monde", a-t-il admis, rappelant au passage que les réserves de change de la Russie étaient constituées à 45 % de bons du Trésor américain. Pour le reste, le G20, une institution qui représente 85 % de l'économie

mondiale et 75 % de la population de la planète, a réaffirmé son engagement en faveur d'une croissance robuste et riche en emplois, sa volonté de faire progresser la régulation financière, son souci de stratégies d'investissement de long terme. La question de la mise sur pied d'une banque des "Brics" devrait faire l'objet d'une décision finale en 2014 sous présidence australienne, a précisé le ministre russe. Pour les pays émergents, ce serait un moyen de se protéger des turbulences liées au changement attendu de la politique monétaire américaine, à un horizon que l'on ne connaît pas.

VIVE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FILLE

Le 19 décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a, dans la résolution 66/170 PDF, a déclaré le 11 octobre Journée internationale de la fille, afin de reconnaître les droits des filles et les obstacles particuliers auxquelles elles se heurtent de par le monde. La deuxième Journée des filles a eu pour thème « Innover en faveur de l'éducation des filles ». La réalisation du droit des filles à l'éducation est en premier lieu une obligation et un impératif moral. D'innombrables études montrent en outre que l'éducation des filles, notamment dans le secondaire, est un puissant vecteur de transformation des sociétés et des filles elles-mêmes : c'est le facteur déterminant dont dépendent quasiment tous les objectifs de développement, de la réduction des taux de mortalité et de fécondité et de la pauvreté à la croissance équitable, l'évolution des normes sociales et la démocratisation. Si des progrès importants ont été réalisés dans l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation au cours des vingt dernières années, de nombreuses filles, en particulier parmi les plus défavorisées, continuent d'être privées de ce droit fondamental. Dans beaucoup de pays, les filles n'ont toujours pas la possibilité d'aller à l'école et d'achever leur scolarité du fait de problèmes de sécurité ou d'obstacles d'ordre financier, institutionnel et culturel. Même quand elles sont scolarisées, le peu d'attentes à l'égard du système scolaire, dû à un enseignement de faible qualité, le manque d'ambitions ou les corvées ménagères et autres responsabilités les empêchent d'aller à l'école ou d'atteindre un niveau adéquat d'instruction. Le pouvoir de transformation des filles et des sociétés que présente l'éducation des filles reste à réaliser. Constatant la nécessité d'adopter de nouvelles perspectives

créatives en vue de faire progresser l'éducation des filles, la Journée internationale de la fille 2013 sera consacrée à l'importance des nouvelles technologies, mais également à l'innovation dans le domaine des partenariats, des politiques, de l'utilisation de ressources, de la mobilisation communautaire et, surtout, de la participation des jeunes eux-mêmes. Tous les organismes des Nations Unies, États Membres, organisations de la société civile et acteurs du secteur privé disposent de moyens potentiels d'innover pour et avec les filles, en vue de promouvoir l'éducation de ces dernières. Voici des exemples de mesures pouvant être prises :

L'amélioration des moyens de transports publics et privés qu'empruntent les filles pour aller à l'école, des routes, bus, cyclomoteurs, vélos aux bateaux et canoës ;

La collaboration entre les systèmes scolaires et le secteur bancaire afin de faciliter le versement sécurisé et pratique des salaires des enseignantes et l'octroi de bourses aux filles ;

L'offre de cours de sciences et technologies destinés aux filles dans les établissements scolaires, universités et programmes d'éducation technique ;

Des programmes de parrainage en entreprise qui aident les filles à acquérir des compétences professionnelles et de direction essentielles et facilitent leur transition de l'école au monde du travail ;

La révision des programmes scolaires de façon à intégrer des messages positifs sur les normes sociales relatives à la violence, au mariage des enfants, à la santé sexuelle et procréative et aux rôles assignés aux hommes et aux femmes dans la famille ;

Le déploiement de technologies mobiles dans l'enseignement et l'apprentissage afin d'atteindre les filles, notamment en milieu rural.

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

L' AMÉRIQUE LATINE N' EST PLUS CE QU' ELLE ÉTAIT

LAURA BÉCQUER PASEIRO(Granma)

Le scandale suscité par les accusations d'espionnage des États-Unis en Amérique latine a non seulement mis en lumière les pratiques de

surveillance de leur propre population, mais il a aussi prouvé combien les relations ont changé entre le voisin du Nord et la région qu'il considère comme son « arrière cour ». Notre région affiche aujourd'hui sa volonté de ne pas se laisser intimider et de tenir tête à la Maison-Blanche, chose impensable il y a quelques années. Une Amérique latine indignée élève sa voix auprès des instances internationales pour dénoncer la violation de sa souveraineté.

Le politologue cubain Carlos Alzugaray a déclaré à Granma ne pas être surpris par ce genre de révélations, car « au nom de la guerre mondiale contre le terrorisme, les États-Unis ont étendu et renforcé leurs structures d'intelligence et d'espionnage. Peut-être suivant un dessein général, ou peut-être parce qu'animés d'une vie propre, ces systèmes ont étendu leur rayon d'action pour infiltrer des gouvernements étrangers ».

Pour sa part, le journaliste brésilien Mauricio Savarese signalait récemment à Russia Today que l'espionnage « a prouvé que les jours de la Doctrine Monroe, qui depuis 190 ans a posé les fondements de la politique étrangère de Washington dans la région, sont terminés ».

« À la différence des pays d'Europe, qui ont agi en complices des USA, l'Amérique latine est indignée », a précisé Savarese, avant de souligner que le report, par la présidente du Brésil Dilma Rousseff, de sa visite officielle à Washington, ainsi que le soutien unanime apporté à cette décision par les dirigeants du continent « prouvent que les jours de la Doctrine Monroe sont révolus ».

Et c'est précisément le Brésil, pays qui a été l'une des principales cibles des écoutes étant donné son rôle croissant dans la géopolitique mondiale, qui a exigé des explications de Washington sur ces pratiques. Face à la réponse peu convaincante de la Maison-Blanche, selon laquelle cette opération aurait été menée sous la bannière de la lutte contre le terrorisme, la présidente Dilma Rousseff, qui avait aussi été placée sous écoute, n'a pas eu peur de dire tout le mal qu'elle pensait des pratiques douteuses des services de renseignements US, soulignant que le Brésil savait se protéger.

Dans son intervention à la 68^e période de sessions de l'Assemblée générale de l'ONU, elle a qualifié les activités d'espionnage de l'Agence de sécurité nationale des États-Unis de grave violation des droits humains et des libertés civiles.

« S'immiscer d'une telle manière dans les vies et les affaires d'un autre pays est une violation du Droit international et en tant que tel, un affront aux principes qui devraient gouverner les relations entre les pays », a dit la présidente brésilienne.

Concernant la réponse de Brasilia, le professeur Alzugaray a commenté à notre quotidien que « cette réaction est conforme à la tendance observée en Amérique latine et dans la Caraïbe vers davantage d'autonomie, davantage d'autodétermination, et à un rejet de toute ingérence étrangère. Autrement dit, l'immixtion des États-Unis dans les affaires intérieures des pays de la région, acceptée et tolérée à une autre époque, est aujourd'hui inacceptable ».

Aux déclarations de Dilma Roussef se sont ajoutées celles des présidents Evo Morales, de Bolivie, et de José Mujica, d'Uruguay. À cette même réunion, Morales a remis en question non seulement le fait que les États-Unis espionnent les gouvernements qu'ils voient comme leurs ennemis, et la vie privée des citoyens, mais qu'ils espionnent aussi leurs alliés.

Il y a quelques jours, le président uruguayen José Mujica signalait que les États-Unis ne sauraient prétendre « se faire des amis tant que des soupçons d'espionnage pèseront sur eux ».

Le chef d'État a également abordé un point essentiel : la nécessité d'une indépendance technologique. Mujica a signalé non sans ironie : « Considérant l'évolution des communications sans fil de nos jours, nous devons supposer que tout est sous écoute, et que ce qui n'est pas sous écoute sont des propos qu'ils ne veulent pas entendre ».

Ce qui explique la décision du Brésil de créer ses propres banques de données et de connexion à Internet pour se protéger de l'espionnage des États-Unis. Ainsi, les données des internautes

brésiliens seraient conservées dans des serveurs brésiliens et non pas à Washington, comme c'est le cas aujourd'hui.

Entre-temps, notre continent continue d'exprimer haut et fort son indignation face à la violation de sa souveraineté. Comme l'a affirmé un poète, « l'Amérique latine n'est plus ce qu'elle était ».

RUSSIE

LE GRAND RETOUR DE LA RUSSIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Si la Russie n'existait pas, il aurait fallu l'inventer . Surtout que, c'est bien connu, à toute chose, il faut un contrepoids. Montesquieu disait qu'il faut que le pouvoir arrête le pouvoir, et il avait raison. C'est valable dans l'ordonnement des pouvoirs à l'échelle d'un pays et ça l'est plus encore sur le plan international ! Ainsi, n'eût été la Russie, la Syrie aurait été bombardée par une coalition internationale menée par les Occidentaux. Et peut-être même qu'avant cela, le régime alaouite du président Bachar El Assad aurait été renversé depuis belle lurette. Seulement voilà : membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et, à ce titre, détenteur d'un droit de veto, la Russie du président Vladimir Poutine a, jusque-là c'est-à-dire depuis deux ans, bloqué toutes les résolutions présentées par les pays occidentaux, France et Grande-Bretagne en tête, pour sanctionner le régime syrien. Des résolutions qui ne visaient qu'à fragiliser le pouvoir de Damas et à faciliter la victoire des rebelles syriens armés, entraînés et financés par l'Occident mais aussi par des monarchies du Golfe comme l'Arabie Saoudite et le Qatar. Et ce dans le but de renverser un pouvoir légitime sous prétexte de « révolution » s'inscrivant dans le sillage du « Printemps arabe ». Non contente d'avoir bloqué toutes les résolutions anti-Assad, la Russie du président Vladimir Poutine vient d'éviter à son allié moyen-oriental l'humiliation d'un bombardement occidental sous la bannière des USA. Une expédition punitive à laquelle, le président français François Hollande était partie prenante. Prenant prétexte de l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Damas sur des populations civiles — une opération qui aurait fait quelque 1400 morts, femmes et enfants en majorité selon

les Occidentaux —, les USA ont voulu infliger une leçon à la Syrie en y bombardant des cibles stratégiques. Et ce bien qu'il n'ait pas été établi de manière formelle que les armes chimiques en question ont bien été utilisées par l'armée syrienne. La prudence la plus élémentaire aurait recommandé d'attendre que soient connues les conclusions du rapport qdes experts envoyés par l'ONU à Damas avant d'arrêter une position. Or, à peine ces derniers rentrés, et alors que tout le monde savait qu'ils auraient besoin d'au moins trois semaines avant de rendre leur rapport, la décision de Washington était prise : il fallait bombarder la Syrie. Parfaitement, a dit Paris, qui a fait savoir qu'il était partant. La date des bombardements était même arrêtée. Hélas, un grain de sable est venu gripper la mécanique guerrière puisque le parlement britannique a voté contre une intervention militaire en Syrie. L'opinion américaine étant elle-même opposée à toute expédition punitive contre Damas, le président Obama, échaudé par le précédent irakien, lorsque son prédécesseur Bush avait menti pour déclarer la guerre à l'Irak de Saddam Hussein, a décidé de consulter le Congrès. C'est le moment choisi par la Russie pour abattre sa pièce maîtresse. En effet, le président Poutine, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a demandé à la Syrie de placer son stock d'armes chimiques sous contrôle international. Une perche saisie par le pouvoir en place à Damas qui a fait savoir qu'il acceptait. Face à cette nouvelle tournure, les Américains n'avaient plus d'autre choix que de donner une chance à la paix en engageant des pourparlers avec la Russie qui est le meilleur allié de la Syrie. Au terme des négociations ouvertes à Genève, un accord de paix a donc été trouvé entre Russes et Américains sur la Syrie. Les armes chimiques vont être détruites sous supervision internationale d'ici à la mi-2014. En retrait, pour ne pas dire inexistante depuis plus d'un quart de siècle, depuis la chute du Mur de Berlin en 1989, mais plus précisément depuis l'accession au pouvoir du président Gorbatchev qui démantela l'Ex-URSS (Union des Républiques socialistes soviétiques), la diplomatie russe vient donc de signer avec éclat son grand retour sur la scène internationale. En effet, c'est une brillante victoire qu'elle vient de remporter en évitant à la Syrie un bombardement injuste uniquement dicté par la loi du plus fort. Depuis la fin de la guerre froide qui était marquée par l'équilibre de la terreur entre le Bloc soviétique et le camp occidental, entre le

Pacte de Varsovie et l'Otan, le monde dans lequel nous vivons était devenu unipolaire. Et ce malgré la montée en puissance de la Chine. Or, durant la guerre froide, la plupart des pays du Tiers monde n'avaient pu accéder à l'indépendance qu'en s'appuyant sur le Bloc soviétique. Depuis le démantèlement de ce dernier, le monde est à la merci des USA et de l'Occident . Un contrepoids à l'hégémonie occidentale était nécessaire et la Russie est en passe de reprendre sa place dans la marche des affaires du monde. En laissant passer une résolution franco-britannique autorisant le bombardement de la Libye et qui a été mise à profit pour renverser son régime et tuer son Guide, la Russie avait désespéré les peuples du sud. Elle vient de se réhabiliter brillamment en mettant en échec le complot de l'Occident et des monarchies du Golfe contre la Syrie. La Russie est de retour sur la scène internationale. Excellente nouvelle pour les peuples du Tiers monde .

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

Dans le sillage de Wall Street hier soir, les Bourses asiatiques rebondissent ce vendredi matin, alors qu'un accord provisoire semble se profiler aux Etats-Unis sur le plafond de la dette... A Tokyo, l'indice Nikkei grimpe de 1,48% à la clôture, en hausse pour la 4ème séance consécutive, tandis que Hong Kong progresse de 1,2%. Le Shanghai Composite prend 1,4%, Taiwan avance de 0,1% et Séoul monte de 1,2%. Enfin, Sydney rebondit de 1,6%, tandis que Singapour progresse de 0,6% et que Bombay (indice BSE Sensex) avance de 1%, tiré notamment par l'action Infosys. Hier à Wall Street, les indices Dow Jones et Nasdaq ont fini tous les deux sur un vif rebond de 2,2%, de même que l'EuroStoxx 50, à l'annonce que Barack Obama et les élus républicains négociaient un accord pour relever temporairement le plafond de la dette publique,

jusqu'au 22 novembre prochain. Si un accord n'a pas encore été conclu cette nuit, les négociateurs sont convenus de continuer à discuter, ce qui a renforcé l'opinion des investisseurs que les Etats-Unis ne prendront jamais le risque de faire défaut sur leur dette, compte-tenu de la gravité des conséquences qu'aurait un tel événement sur l'économie mondiale... Sur le marché des changes, le dollar recule ce matin face à certaines monnaies asiatiques (won sud-coréen, ringgit malaisien et baht thaïlandais) mais progresse face au yen, qui cède 0,2% à 98,38 yen/\$. Contre l'euro, le dollar recule marginalement de 0,1% à 1,3539\$/euro.

ÉTATS UNIS

Au lendemain d'un vif rebond, Wall Street a une fois encore terminé sa course en nette progression ce vendredi soir, toujours soutenu par les espoirs d'un déblocage rapide de la situation aux Etats-Unis concernant le budget et le plafond de la dette. Du côté des sociétés, JP Morgan et Wells Fargo sont les premières banques à publier leurs résultats trimestriels pour cette "saison". Par ailleurs, l'indice du sentiment des consommateurs ressort à son plus bas niveau depuis janvier... Le DJIA a gagné 0,73% à 15.237 pts, le Nasdaq a progressé de 0,83% à 3.792 pts, et le S&P500 a encore repris 0,63% à 1.703 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA a gagné 1,1%, le Nasdaq a perdu 0,4% et le S&P500 a progressé de 0,7%. L'indice du sentiment des consommateurs américains mesuré par Reuters et l'Université du Michigan pour le mois d'octobre 2013 est ressorti à 75,2 (lecture préliminaire), contre un consensus de place de 75,3 et un niveau de 77,5 pour la lecture finale de septembre. Il s'agit du plus bas niveau de confiance mesuré depuis janvier, du fait notamment des incertitudes actuelles sur la dette et le budget aux Etats-Unis.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en petite hausse vendredi, et Wall Street est de même en progression, dans un climat d'optimisme mesuré alimenté par les négociations entre démocrates et républicains à Washington sur un éventuel relèvement du plafond de la dette américaine. À Paris, le CAC 40, qui a atteint en début de séance son plus haut niveau depuis cinq

ans, a cependant réalisé une performance inférieure aux autres indices européens, avec une hausse modeste de 0,04% (+1,87 point) à 4.219,98 points, qui porte sa progression sur l'ensemble de la semaine à 1,34%. Le Footsie britannique a lui avancé de 0,88%, le Dax allemand a progressé de 0,45%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a gagné 0,16% et le FTSEurofirst 300 a pris 0,4%. Ce dernier affiche une hausse hebdomadaire de 0,51%.

CHANGE

L'euro se renforçait face au dollar vendredi en fin d'échanges new-yorkais, soutenu par un regain d'optimisme des cambistes qui espéraient voir une résolution de la crise budgétaire américaine au lendemain de discussions jugées productives. Vers 21H00 GMT, la devise européenne valait 1,3543 dollar contre 1,3520 dollar jeudi vers 21H00 GMT. La monnaie unique montait également face à la devise japonaise, à 133,54 yens contre 132,70 yens la veille. Le dollar aussi progressait face au yen, à 98,58 yens contre 98,15 yens jeudi. Après dix jours de crise budgétaire et de paralysie gouvernementale aux Etats-Unis, les discussions jeudi entre la Maison-Blanche et les responsables républicains de la Chambre des représentants pour tenter de relever le plafond de la dette ont suscité un peu d'optimisme. Vers 21H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 84,90 pence pour un euro, après avoir atteint vers 15H05 GMT son niveau le plus faible en près de six semaines (85,09 pence). Elle perdait également du terrain face au dollar, à 1,5951 dollar pour une livre. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2350 franc suisse pour un euro, et également face au dollar, à 0,9121 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.265,50 dollars au fixing du soir contre 1.298,50 dollars jeudi. La devise chinoise a terminé à 6,1185 yuans pour un dollar contre 6,1161 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole reculaient vendredi en fin d'échanges européens, pénalisés par des prises de bénéfices et une offre abondante, alors que le marché espère des avancées sur la crise budgétaire aux États-Unis. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait

111,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 75 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance perdait 1,30 dollar, à 101,71 dollars. "Le pétrole est tombé dans le rouge, les opérateurs prenant leurs profits suite à la hausse des prix de la veille", indiquait David Madden, chez IG. Jeudi, le WTI a clôturé en hausse de 1,40 dollar, à 103,01 dollars tandis que le Brent a pris 2,74 dollars, à 111,08 dollars, atteignant en cours de séance un plus haut en un mois (à 112,00 dollars).

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

COFFRE FORT ÉLECTRONIQUE : QUELS ENJEUX ?

Alors que la dématérialisation fait son chemin au sein des entreprises, les coffres forts électroniques s'ouvrent aux particuliers. Chacun souhaite conserver ses documents privés sur des espaces numériques mais on sait bien que dans l'univers informatique les données peuvent être endommagées, détruites, perdues. C'est pourquoi la CNIL a édicté une série de recommandations relatives aux services dits de « coffre-fort numérique ou électronique » destinés aux particuliers. La CNIL précise tout d'abord que les données conservées sont nécessairement liées à une personne physique, directement ou indirectement. A ce titre, ces données sont qualifiées de données à caractère personnel et la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 s'applique à la mise en place de ces coffres forts électroniques à condition que :

- le prestataire de service de coffre fort soit établi en France ou
- le prestataire de service de coffre fort utilise des moyens de traitement des données en France.

Dès lors un coffre fort électronique doit avoir respecté la conformité à la loi Informatique et libertés. Pour ce faire, le fournisseur du service a pu faire auditer son système par un cabinet d'avocats labellisé par la CNIL et garantir le niveau de conformité du produit qu'il propose. Pour rappel les principaux points de conformité concernent, sous peine de sanctions financières et/ou pénales :

Les formalités préalables auprès de la CNIL (déclaration et/ou autorisation).

La confidentialité : le prestataire de service de coffre fort n'a pas la possibilité d'accéder aux documents dématérialisés de ses clients sans leur accord express. Seul le client et les personnes qu'il a mandatées peuvent y accéder.

La sécurité des données : le prestataire de service de coffre fort doit mettre en place des mesures de sécurité pour empêcher que ces données ne soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Ces mesures font l'objet d'une recommandation non exhaustive de la CNIL

Les données traitées par le prestataire de service de coffre fort doivent être identifiées pour ne pas enfreindre la loi. Par exemple, le numéro de sécurité sociale des personnes physiques ne doit pas être utilisé pour le routage d'un document dématérialisé vers un coffre-fort numérique (même lorsqu'il s'agit du routage d'un bulletin de paye). Les clients peuvent néanmoins stocker des documents où il y a leur numéro de sécurité sociale comme leurs bulletins de paye. La mise en place d'un espace dédié aux données de santé, ou la simple possibilité d'avoir un dossier « santé » dans son coffre fort, nécessite impérativement que le fournisseur de service ait obtenu un agrément ministériel.

La sauvegarde des données : les données doivent être régulièrement sauvegardées mais être limitées à 1 mois d'antériorité.

La conservation des données : le client peut à tout moment supprimer un document du coffre fort. Dès lors le fournisseur de service devra le supprimer non seulement du coffre fort mais aussi des fichiers sauvegardés.

La pérennité du stockage et la possibilité de changer facilement de coffre fort.

En qualité de client, il convient de s'assurer que le coffre fort

numérique est bien conforme à la législation en vigueur, notamment en demandant si les formalités à la CNIL ont été faites ou si le fournisseur garantit la pérennité du stockage. De son côté, le fournisseur de service peut fournir la garantie d'un produit conforme à la législation en le faisant auditer par un cabinet labellisé par la CNIL.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut** ; **1440,86 brut**.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)
INVESTISSEMENT 2011 : 1 476
EXPORTATIONS 2011 : 889
DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).
OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an
EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)
EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

LIRE

ET FAITES LIRE

LA NATION

LE JOURNAL DE LA

GADELOUPE

ET DES GADELOUPÉENS